



RÉUNION DE RENTRÉE DES CLUBS

SOMMAIRE

 **ORGANISATION DU DISTRICT**.....

 **ORGANISATION DU SITE INTERNET**.....

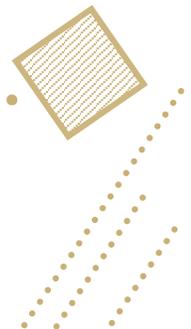
 **COMPÉTITIONS**

 **DISCIPLINE**

 **ARBITRAGE**

 **FORMATIONS**.....

 **DATES A RETENIR ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**..... 



01

ORGANISATION

District de Football de Loire-Atlantique



ORGANISATION DU DISTRICT

Gestion administrative



➤ Siège social

14 rue du Leinster – La Chapelle-sur-Erdre

• HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

- 9h00 à 12h30 (mardi au vendredi)
- 13h30 à 17h30 (lundi au vendredi)

• APPELS TÉLÉPHONIQUES

- Après-midi : 13h30 à 17h30 (lundi au vendredi)

• DEMANDE PAR MAIL A PRIVILÉGIER



COORDONNÉES	STATUTS ET RÈGLEMENTS	ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
COMITÉ DE DIRECTION	COMMISSIONS	ADMINISTRATION
AGENDA DU DISTRICT	SECTEURS	HISTORIQUE ET PALMARÈS
PARTENARIAT	L-A NEWSLETTER	ESPACE NOËL LE GRAËT FOOT5 / SALLE RÉUNION RÉSERVATION

ORGANISATION DU DISTRICT

Gestion administrative



➤ Siège social

14 rue du Leinster – La Chapelle-sur-Erdre

- **Isabelle LOREAU** : U14 à vétérans – masculins et féminins – libre, loisir, futsal, entreprise
- **Isabelle PERRETTE** : U6 à U13 – masculins et féminins
- **Isabelle LECOMTE** : arbitrage seniors
- **Aurélie GUILLET** : arbitrage jeunes + gestion logistique (réservations)
- **Françoise PICHON** : discipline (hebdomadaire et convocations) et statut de l'arbitrage
- **Maxime AIRIEAU** : juriste – commission d'appel – discipline (audiences) - questions règlementaires

- **Julien GRANDJEAN** : chargé de communication – événementiel – Site Internet – Réseaux
- **Amandine BRARD** : alternante en communication

- **Sébastien DURET** : Directeur Administratif

ORGANISATION DU DISTRICT

Équipe technique



- **Conseillers Techniques Départementaux - Plan de Performance et Formation (PPF)**
 - Karl MARCHAND
 - Rudolph BLANCHARD
- **Conseillers Techniques Départementaux - Développement et Animation de la Pratique (DAP)**
 - Sébastien CORNUAULT
 - Colin GASNIER
- **Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA)**
 - Florian COSSIC

ORGANISATION DU DISTRICT

Services civiques



Appel à candidatures

Volontaires en mission de Service Civique au District de Football de Loire-Atlantique

- Âgé(e) de 18 à 25 ans,
- Disponible, de Nationalité Française
- Sensible à la transmission de valeurs éducatives

avant le 15 septembre 2023

à contact@foot44.fff.fr

2 candidats sont recherchés pour un début de mission le 10 octobre 2023

Durée : 8 mois

Base : 24 heures hebdomadaires

02

ORGANISATION DU SITE INTERNET

Foot44.fff.fr



ORGANISATION DU SITE INTERNET

Foot44.fff.fr



DISTRICT DE FOOTBALL DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bienvenue sur le site Internet du District

ACCUEIL DISTRICT EPREUVES PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS

EN CE MOMENT AGENDA ANNONCES CALENDRIERS GÉNÉRAUX 23...



TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR CETTE SEMAINE...

L-A NEWSLETTER

L-A NEWSLETTER > 1ER
SEPTEMBRE 2023

L-A NEWSLETTER



TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR CETTE SEMAINE...

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE
(DATES)



ORGANISATION DU SITE INTERNET

Foot44.fff.fr



COORDONNÉES

STATUTS ET RÈGLEMENTS

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

COMITÉ DE DIRECTION

COMMISSIONS

ADMINISTRATION

AGENDA DU DISTRICT

SECTEURS

HISTORIQUE ET PALMARÈS

PARTENARIAT

L-A NEWSLETTER

**ESPACE NOËL LE GRAËT FOOTS
/ SALLE RÉUNION
RÉSERVATION**

ACTUALITÉS

COMMUNIQUÉS

ORGANISATION DU SITE INTERNET

Foot44.fff.fr



**DISTRICT DE FOOTBALL DE
LOIRE-ATLANTIQUE**
Bienvenue sur le site Internet du
District

ACCUEIL DISTRICT EPREUVES PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS

COMPÉTITIONS

FOOTBALL ANIMATION & LOISIR

FOOTBALL ANIMATION ET LOISIRS

FOOTBALL ANIMATION

SÉLECTIONNEZ UNE ÉPREUVE "FOOT ANIMATION" ▾

VALIDER

LOISIR

SÉLECTIONNEZ UNE ÉPREUVE "FOOT LOISIR" ▾

VALIDER

ORGANISATION DU SITE INTERNET

Foot44.fff.fr



**DISTRICT DE FOOTBALL DE
LOIRE-ATLANTIQUE**

Bienvenue sur le site Internet du
District

ACCUEIL DISTRICT EPREUVES PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS



PRATIQUES

Bienvenue dans la section Les pratiques. Vous trouverez ici l'ensemble de l'actualité ainsi que les informations relatives aux différentes pratiques du football amateur.

FOOTBALL À EFFECTIF RÉDUIT

U12 / U13

U14 / U16 / U18

SENIORS

FOOTBALL DIVERSIFIÉ

FOOT SPORT ADAPTÉ

CALENDRIERS GÉNÉRAUX

ORGANISATION DU SITE INTERNET

Foot44.fff.fr



ACTUALITÉS CLUBS	PRÉSIDENT	SECRÉTARIAT
TRÉSORIER	FMI	U7 / U9 / U11
U12 / U13	U15 À U18	SENIORS
FOOT DIVERSIFIÉ	LABELS FFF	ÉCORESPONSABILITÉ / PEF
ANNONCES	SERVICE CIVIQUE	L-A NEWSLETTER
TOURNOIS	MÉDAILLES BÉNÉVOLES	



ORGANISATION DU SITE INTERNET

Foot44.fff.fr



**DISTRICT DE FOOTBALL DE
LOIRE-ATLANTIQUE**

Bienvenue sur le site Internet du
District

[ACCUEIL](#) [DISTRICT](#) [EPREUVES](#) [PRATIQUES](#) [FORMATIONS](#) [TECHNIQUE](#) [ARBITRAGE](#) [CLUBS](#) [MÉDIAS](#) [DOCUMENTS](#)



DOCUMENTS

Bienvenue dans la section « Documents ». Retrouvez ici l'ensemble des documents mis à votre disposition.

[DOCS PRATIQUES](#)

[PROCÈS-VERBAUX](#)

[STATUTS ET RÈGLEMENTS](#)

ORGANISATION DU SITE INTERNET

Informations du club



Visibilité sur les sites
FFF, Ligue et District



Saisie sur Footclubs
« Membres du club »

Organisation

- Identité club
- Utilisateurs Footclubs
- Membres du club
- Educateurs du club
- Centres de gestion
- Procès-verbaux

Licences

Epreuves

- Championnats & Coupes

Epreuves

- Autres compétitions

Autres clubs

Divers

Membres du club estimer. Il est possible de consulter et de modifier les coordonnées. Un nouveau membre du club ou une nouvelle fonction peuvent être saisis en Fiche : [Les membres du club](#)

Nom

Titre

PRESIDENT (Bureau)
VICE PRESIDENT
SECRETAIRE GENERAL (Bureau)
SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
TRESORIER (Bureau)
TRESORIER ADJOINT
MEMBRE COMITE DIRECTEUR
CORRESPONDANT
REFERENT COVID
REFERENT PROJET CLUB / LABELS
REFERENT SECURITE
REFERENT FEMININ
REFERENT PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL
REFERENT ARBITRE

CORRESPONDANT

ADMINISTRATIF

Email principal : @lfpl.fr
Téléphone autre : 02 40 37 29 00
Téléphone domicile : 08 92 70 79

TRESORIER

MICHEL

Email autre : @lfpl.fr

VICE PRESIDENT

REN

Mobile personnel : 06 78 71 32

Mises à jour

- Président, Secrétaire, Trésorier
- Responsables par catégorie...

Organisation

- Identité club
- Utilisateurs Footclubs

Coordonnées

- Diffusables ou non

44300 NANTES

Souhaite être informé(e) d'offres exclusives, sélectionnées par la FFF

Souhaite être informé(e) d'offres préférentielles de la part des partenaires officiels de la FFF

Ne souhaite pas que ses coordonnées paraissent dans les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts

Type de contact	Contact	Diffusables
Mobile personnel	06	Non diffusables
Email principal	@gmail.com	Non diffusables

ORGANISATION DU DISTRICT

Footclubs



Footclubs

Mon espace club FFF

Saison 2023-2024



Organisation

Aide

Projet Club

Licences

Educateurs

Epreuves

Championnats & Coupes

Epreuves

Autres compétitions

Autres clubs

Divers



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE FOOTBALL

Questions fréquentes

BESOIN D'AIDE ?

CHOISISSEZ DE CONSULTER LES QUESTIONS LIÉES
AUX THÉMATIQUES SUIVANTES

COTISATION EN LIGNE

DÉMATÉRIALISATION DES
LICENCES

FAFA

FMI

FOOTBALL ANIMATION &
LOISIR

FOOTCLUBS

PROJETS CLUBS

NOUVEAU MODULE
COMPÉTITION

VIE DES CLUBS



Saisissez un mot-clé ou une question ?

RECHERCHER

Exemples de recherche : < Demande de licence >, < Renouvellement >, < Que signifient les statuts ? >

ORGANISATION DU DISTRICT

Aides en ligne



footclubs.fff.fr
« Aide »

Nouvelle demande / renouvellement de licence	Dématérialisation des licences - Présentation	Suivi et contrôle des demandes de licence	Gestion des habilitations
Gérer le paiement de mes cotisations en ligne	Activer le service de cotisation en ligne	Gérer mon portefeuille électronique	Licence Club Fédéral
Suivi des demandes	Questions & Infos pratiques	Accès	Engagements
Calendriers	Classements	Rencontres	Notifications
Mise en route	Organisation	Divers	Licences
Gestion des équipes	Préparation WEB	Préparation et utilisation FMI Tablette	Transmission & Consultation FMI

foot44.fff.fr
« Clubs »

SECRETARIAT DU CLUB

[Possible mis à jour de la page]



Vous trouverez ci-dessous les éléments administratifs nécessaires pour la gestion du **Secrétariat du club**

Nouveauté

- Portail Clubs => [cliquez ici](#)

Assurances-Licences

- Pièces et Documents (bordereaux, questionnaires médicaux ...) => [cliquez ici](#)
- Assurances Licences - informations => [cliquez ici](#)
- AssurFoot - l'assureur du football amateur => [cliquez ici](#)
- Tarifs des licences 2023/2024 => [cliquez ici](#)
- PASSSPORT > dispositif aide financière sur licence => [cliquez ici](#)

Engagements des équipes

- Dates butoirs des Engagements des équipes => [cliquez ici](#)
- Guide des Engagements (informations et tutos) => [cliquez ici](#)
- Desiderata => [en cours de mise à jour](#)
- Engagements U7 à U13 Masculins/Féminines - outil FAL => [cliquez ici](#)
- Guide complet FFF - Engagements (PDF) => [cliquez ici](#)



lfpl.fff.fr
« Guide du club »

03

COMPÉTITIONS

Seniors, Jeunes, Masculins & Féminines



COMPÉTITIONS

Calendriers



ACCUEIL DISTRICT EPREUVES PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS

COMPÉTITIONS FOOTBALL ANIMATION & LOISIR

COMPÉTITIONS

Bienvenue dans la section « Compétitions ». Retrouvez ici l'ensemble des résultats, classements, agendas et calendriers ainsi que les actualités des compétitions.

CHAMPIONNATS
SÉLECTIONNEZ UN CHAMPIONNAT

COUPES
Aucune données actuellement.

FMI

RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS

CALENDRIERS GÉNÉRAUX

GESTION DES INTEMPÉRIES

TABLEAUX MONTÉES / DESCENTES

COUPES ET CHALLENGES

PROCÉDURE D'URGENCES

CLASSEMENTS SAISONS ANTERIEURES

COMPÉTITIONS RÉGIONALES

Les calendriers généraux 2023/2024, validés par le Comité et le Bureau du District, sont disponibles par pratique et catégorie.

Ces calendriers sont susceptibles de modifications en cours de saison

Seniors et Jeunes

- Seniors Masculins = [cliquez ici](#)
- Seniors Féminines = [cliquez ici](#)
- Jeunes Masculins = [cliquez ici](#)
- Jeunes Féminines = [cliquez ici](#)

U7 à U13

- U13 Masc./Fémi = [cliquez ici](#)
- U11 = [cliquez ici](#)
- U9 = [cliquez ici](#)
- U7 = [cliquez ici](#)

Foot Diversifié

- Vétérans = [cliquez ici](#)
- Foot Entreprise = [cliquez ici](#)
- Foot Loisir = [cliquez ici](#)
- Futsal = [cliquez ici](#)

COMPÉTITIONS

Règlements



SOMMAIRE :

- 1°. STATUTS et RÈGLEMENTS
- 2°. CHAMPIONNATS
- 3°. COUPES DÉPARTEMENTALES
- 4°. FOOTBALL À EFFECTIF RÉDUIT
- 5°. ARBITRAGE
- 6°. TOURNOIS
- 7°. LOIS DU JEU
- 8°. RÈGLEMENTS – RÉCOMPENSES
- 9°. AFFICHAGES RÉGLEMENTAIRES FFF

1°. STATUTS et RÈGLEMENTS

- Statuts du District (version 01/10/22)
- Règlement Intérieur du District (version publiée le 06/10/20)
- Règlements Généraux du District 23/24
- Annexe 2 :
 - Règlement Disciplinaire 23/24
 - Barème Disciplinaire 23/24
 - Barème Disciplinaire aggravé du District maj 01/07/23 (tableau)
- Dispositions financières (annexe 5)
- Règlements des Terrains et Installations Sportives (votés AG FFF 2021)

- Statut de l'Arbitrage 23/24
- Statut des Éducateurs et Entraîneurs du Football saison 23/24
- Statut du Football Diversifié 23/24

2°. CHAMPIONNATS

- Règlement des championnats départementaux Seniors Masculins 23/24
- Règlement des championnats départementaux Seniors Féminines 23/24
- Règlement des championnats départementaux Seniors Féminines (Foot à 8) 23/24
- Règlement des championnats départementaux Jeunes Masculins 23/24
- Règlement des championnats départementaux Jeunes Féminines 23/24
- Règlement des championnats départementaux Foot à 8 Masculins 23/24



Nouveau

**Sommaire avec des
liens directs vers
les articles pour
chaque règlement**

2023-2024

PREAMBULE	3
ARTICLE 1 - TITRE ET CHALLENGES – DROIT DE PROPRIETE	5
ARTICLE 2 - MODALITES DE COMPOSITION DES CHAMPIONNATS	5
ARTICLE 3 - COMMISSION D'ORGANISATION	6
ARTICLE 4 - DÉLÉGATION DE POUVOIR	6
ARTICLE 5 - PRINCIPES GENERAUX RELATIFS A LA COMPOSITION DES CHAMPIONNATS	6
ARTICLE 6 - LE CHAMPIONNAT REGIONAL 1	7
ARTICLE 7 - LE CHAMPIONNAT REGIONAL 2	8
ARTICLE 8.1 - LE CHAMPIONNAT REGIONAL 3	8
ARTICLE 8.2 - LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	9
ARTICLE 9 - OBLIGATIONS	11
ARTICLE 9 BIS - VALIDATION CRCC	13
ARTICLE 10 - SYSTÈME DES ÉPREUVES	13
ARTICLE 11 - REGLES DE DEPARTAGE	14
ARTICLE 12 - EXCLUSION, FORFAIT GENERAL, MISE HORS COMPETITION, DECLASSEMENT, LIQUIDATION JUDICIAIRE	15
ARTICLE 13 - TITRES DE CHAMPION EN R1, R2, R3, CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	16
ARTICLE 14 - DURÉE DES RENCONTRES	16
ARTICLE 15 - HORAIRES ET CALENDRIER	16
ARTICLE 16 - INSTALLATIONS SPORTIVES	18

COMPÉTITIONS

Règlements



Article 9 – Seniors Masculins

Les clubs participant aux championnats de D1 sont dans l'obligation :

Critère 1 : de s'engager en Coupe Pays de la Loire Seniors Masculines.

Critère 2 : d'engager une équipe réserve senior en championnat et d'y participer jusqu'à son terme. Cette obligation est remplie pour le club dont l'équipe première évolue dans un championnat supérieur au R1.

Critère 3 : de former des joueurs dans les conditions figurant au tableau ci-après, la Commission d'Organisation compétente :

informe les clubs - au plus tard le 30 décembre - de leur situation datée au 30 novembre de la saison en cours, statue sur la situation de chaque club à la date échue de la compétition concernée.

Niveau	Engagements d'équipes de jeunes
R3/D1	Engager en nom propre au moins deux équipes de jeunes de football à 11 (dont au moins une équipe participant à un championnat masculin de catégorie U19 ou U18 ou U17) dans les championnats officiels de jeunes masculins (nationaux, régionaux, départementaux) et d'y participer jusqu'à son terme, OU Licencier 18 joueurs U12 à U19 participant chacun à minima à 8 rencontres de compétitions officielles en groupement de jeunes ou en ententes de jeunes dans le(s)quel(s) le club est engagé

Ces 3 critères ne concernent que l'équipe supérieure des clubs évoluant dans les championnats définis dans le tableau susmentionné, les championnats nationaux faisant l'objet de leur propre réglementation concernant ces obligations. À titre d'exemple, un club ayant son équipe 1 disputant le championnat National 2 et son équipe 2 disputant le championnat de R1, les obligations du club ainsi que les sanctions concernent l'équipe de R1, équipe supérieure de Ligue.

- Sanctions prévues :
Le club qui ne répond pas cumulativement aux 3 critères susmentionnés se verra infliger les sanctions suivantes à l'issue de la saison :
- **Club évoluant en D1 District : interdiction d'accession au R3.**
(...)

COMPÉTITIONS

Seniors Masculins



Article 9 – Seniors Masculins

Les clubs dont l'équipe supérieure évolue en D2 doivent, pour accéder au championnat départemental de D1, remplir les obligations suivantes au terme de la saison en D2 :

Critère 1 : de s'engager en Coupe Pays de la Loire Seniors Masculines ou Coupe du District « Albert Bauvineau »

Critère 2 : d'engager une équipe réserve senior en championnat et d'y participer jusqu'à son terme. Cette obligation est remplie pour le club dont l'équipe première évolue dans un championnat supérieur au R1.

Critère 3 : de former des joueurs dans les conditions figurant au tableau ci-après, la Commission d'Organisation compétente :

informe les clubs - au plus tard le 30 décembre - de leur situation datée au 30 novembre de la saison en cours, statue sur la situation de chaque club à la date échue de la compétition concernée.

Niveau	Engagements d'équipes de jeunes
D2 (pour accession en D1)	Engager en nom propre au moins deux équipes de jeunes de football à 11 (dont au moins une équipe participant à un championnat masculin de catégorie U19 ou U18 ou U17) dans les championnats officiels de jeunes masculins (nationaux, régionaux, départementaux) et d'y participer jusqu'à son terme, OU Licencier 18 joueurs U12 à U19 participant chacun a minima à 8 rencontres de compétitions officielles en groupement de jeunes ou en ententes de jeunes dans le(s)quel(s) le club est engagé

Sanctions prévues :

Le club qui ne répond pas cumulativement aux 3 critères susmentionnés se verra infliger les sanctions suivantes à l'issue de la saison :

- Club évoluant en D2 District : interdiction d'accèsion en D1.

COMPÉTITIONS

Seniors Masculins



Assemblée Générale du 16 juin 2023

Scénario 2

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024
Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2025

Version 1 >>> groupes de 12 équipes (toutes les divisions)

Saison 23/24			Saison 24/25			Saison 25/26 et suivants ...	
40 équipes en D1	4 groupes de 10 équipes		36 équipes en D1	3 groupes de 12 équipes		24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes
60 équipes en D2	6 groupes de 10 équipes		60 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes		48 équipes en D2	4 groupes de 12 équipes
90 équipes en D3	9 groupes de 10 équipes	⇒	84 équipes en D3	7 groupes de 12 équipes	⇒	96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes
100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes		108 équipes en D4	9 groupes de 12 équipes		108 équipes en D4	9 groupes de 12 équipes
98 équipes en D5	9 groupes de 11 équipes		108 équipes en D5	9 groupes de 12 équipes		108 équipes en D5	9 groupes de 12 équipes

COMPÉTITIONS

Seniors Masculins



Assemblée Générale du 16 juin 2023

Si groupes de 12 équipes de D1 à D5

	2023-2024	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*		2024-2025	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*		2025-2026
D1	4 gr = 40	40	A l'issue de la saison 2023-2024 :	3x12 = 36	A l'issue de la saison 2024-2025 :	2x12 = 24	
	Montées en R3	4	1er de chaque groupe	4	1er de chaque groupe et le meilleur 2e	4	
	Maintiens en D1	26	équipes classées 2e à 7e et les 2 meilleurs 8e	14	2 moins bon 2e et les équipes classées 3e à 6e	12	
	Descentes en D2	10	2 moins bons 9e et les équipes classées 9e et 10e	18	équipes classées 7e à 12e	8	
D2	6 gr = 60	60		5x12 = 60		4x12 = 48	
	Montées en D1	6	1er de chaque groupe	5	1er de chaque groupe	8	
	Maintiens en D2	41	équipes classées 2e à 7e et les 5 meilleurs 8e	23	équipes classées 2e à 5e et les 3 meilleurs 6e	24	
	Descentes en D3	13	moins bon 8e et les équipes classées 9e et 10e	32	2 moins bons 6e et équipes classées 7e à 12e	16	
D3	9 gr = 90	90		7x12 = 84		8x12 = 96	
	Montées en D2	9	1er de chaque groupe	7	1er de chaque groupe	16	
	Maintiens en D3	61	équipes classées 2e à 7e et les 7 meilleurs 8e	49	équipes classées 2e à 8e	62	
	Descentes en D4	20	2 moins bons 8e et les équipes classées 9e et 10e	28	équipes classées 9e à 12e	18	
D4	10 gr = 100	100		9x12 = 108		9x12 = 108	
	Montées en D3	10	1er de chaque groupe	15	1er de chaque groupe et les 6 meilleurs 2e	18	
	Maintiens en D4	68	équipes classées 2e à 7e et les 8 meilleurs 8e	62	3 moins bons 2e et équipes classées 3e à 8e et 5 meilleurs 9e	72	
	Descentes en D5	22	2 moins bons 8e et les équipes classées 9e et 10e	31	4 moins bons 9e et équipes classées 10e à 12e	18	
D5	10 gr = 100	100		9x12 = 108		9x12 = 108	
	Montées en D4	20	1er et 2e de chaque groupe	18	1er et 2e de chaque groupe	18	

* le nombre d'équipes reléguées sera augmenté entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 5 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra ajouter une relégation supplémentaire entre chaque division)

* le nombre d'équipes reléguées sera diminué entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 3 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra retirer une relégation entre chaque division)

COMPÉTITIONS

Jeunes Masculins



I. Critères spécifiques d'organisation des saisons

Les dispositions suivantes déterminent les conditions spécifiques de sélection pour la saison suivante sur la base, notamment, des résultats de la saison en cours.

Les championnats *départementaux* étant sur candidatures, le nombre de places ouvertes peut être inférieur au nombre de candidatures. Par conséquent, les conditions spécifiques ci-après déterminent un ordre de priorité de sélection, et s'entendent selon places disponibles.

- En cas de candidatures en nombre supérieur au nombre de places disponibles sur une épreuve, la Commission d'Organisation établit les départages au regard des dispositions prévues ci-après.
- En cas de candidatures en nombre inférieur au nombre de places disponibles, la Commission d'Organisation aura toute latitude pour organiser l'épreuve après validation du Comité de Direction.
- Les candidatures des équipes non retenues dans la division demandée, sera étudiée dans la division immédiatement inférieure suivant le même principe d'ordre de priorité.

HISTORIQUE DES ENGAGEMENTS AU DÉBUT DE SAISON

	U14	U15	U16	U17	U18
23-24	28	218	16	69	147
22-23	24	188	12	54	114
21-22	10	173	15	49	112

U15

Phase 1 (N+1) - Saison 2023 / 2024

D1

1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6

D2

1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6

D3

1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6

D4

1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6

Ordre de priorité selon la division et le classement des ces équipes à l'issue de la saison 2022 -2023 :

- 1-U14 Ligue si non candidate ou non retenue en U15 Ligue 2023-2024
- 2-U15 Ligue si non candidate ou non retenue en U15 ou U16 Ligue 2023-2024
- 3- U14 D1
- 4- U15 D1
- 5- U14 D2
- 6- U15 D2
- 7- U15 D3
- 8- U15 D4
- 9- U15 D5

COMPÉTITIONS

Jeunes Masculins et Féminins



1) Horaires :

L'heure officielle des rencontres est fixée ci-après, sauf dispositions particulières prises par la Commission d'Organisation :

- Championnat Départemental U14, U15, U16, U17, U18 :

- le samedi entre 11h00 et 18h00 (sous réserve d'éclairage homologué à partir de 16h00, se reporter à l'article 19).
- le dimanche à 10h30 ou 11h00.

Les coups d'envoi des matchs de la dernière journée de la dernière Phase pourront être fixés le même jour à la même heure par la Commission d'Organisation uniquement pour les équipes concernées par une accession en Championnat Régional à l'issue de la phase 2.

- **Nouveau : Horaires possibles dès 11 heures en jeunes foot à 11**
 - Répondre aux problématiques du nombre d'équipes croissants masculins/féminines jeunes
 - Répondre au capacité d'accueil des clubs (nb de terrains, éclairage ou non)
 - Uniformiser avec la Ligue
 - Limiter les demandes de changement pour les clubs après publication des calendriers

COMPÉTITIONS Féminines



HISTORIQUE DES ENGAGEMENTS AU DÉBUT DE SAISON

Année	U15F à 8	U15F à 11	U18F à 8	U18F à 11	Senior F à 11	Senior F à 8
23-24	22	34	24	25	43	8
22-23	22	27	10	19	37	12
21-22	20	21	10	18	40	10

FÉMININES : DANS QUELLE CATÉGORIE PEUT-ON JOUER ? (Saison 2023-2024)



JEU AUTORISÉ	50 min	50 min	50 min	50 min	50 min	60 min	2 x 30 min	2 x 40 min	2 x 35 min	2 x 45 min	2 x 40 min	2 x 45 min
BALLON	3	3	4	4	4	4	5	5	5	5	5	5
PRACTIQUE	Foot à 3 ou 4	Foot à 5	Foot à 5	Foot à 8	Foot à 5	Foot à 8	Foot à 8	Foot à 11	Foot à 8	Foot à 11	Foot à 8	Foot à 11

CATÉGORIE	ANNÉE	U6/U7 District	U8/U9 District	Foot à 5 Plateau U11F	Foot à 8 Plateau U11F	Foot à 5 U13F	Foot à 8 U13F	Foot à 8 U15F	Foot à 11 U15F	Foot à 8 U18F	Foot à 11 U18F	Seniors Féminines District	Seniors Féminines District	CATÉGORIE
		PLATEAU FÉMININ					RENCONTRES FÉMININES							
Senior F	Avant 2004											OUI	OUI	Senior F
U20F	2004											OUI	OUI	U20F
U19F	2005											OUI	OUI	U19F
U18F	2006									OUI	OUI	OUI	OUI	U18F
U17F	2007									OUI	OUI	Max. 3/6e. #	Max. 3/6e. #	U17F
U16F	2008									OUI	OUI	Max. 3/6e. #	Max. 3/6e. #	U16F
U15F	2009							OUI	OUI	OUI	OUI			U15F
U14F	2010							OUI	OUI					U14F
U13F	2011					OUI	OUI	Max. 3/6e. #	Max. 3/6e. #					U13F
U12F	2012					OUI	OUI							U12F
U11F	2013			OUI	OUI	Max. 2/6e. #	Max. 3/6e. #							U11F
U10F	2014			OUI	OUI									U10F
U9F	2015		OUI	Max. 2/6e. #	Max. 3/6e. #									U9F
U8F	2016		OUI											U8F
U7F	2017	OUI	Max. 3/6e. #											U7F
U6F	2018	OUI												U6F
	2019	OUI												U6F

- Mêmes plages horaires que les jeunes masculins
- Tendre vers le même calendrier jeunes lorsqu'il n'y a pas de contraintes régionale ou fédérale

COMPÉTITIONS

Feuille de match



N° Match : 24910906		50467.1		2022-2023		DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE		N° Licence ou CI		Bén.	Off.	NOM Prénom	
Compétition : Départemental 1 / Unique				Poule : Groupe A				Arbitre : 430652760		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ucler	
Journée ou Tour : 1								Arbitre Assistant 1 : 430661983		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Patrice	
Terrain :								Arbitre Assistant 2 : 430692692		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Richard	
Date : 18/09/2022 à 15H				Buts		Tirs au but		Arbitre remplaçant :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
fc1				0				Délégué(s)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Frederic	
Signature de l'arbitre				Après prolongation		Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>		2543563596		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Annexe jointe à la feuille de match				Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>		Arrêté :				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
				Non joué :						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

N°	N° Licence	NOM Prénom	Blessé	Rempl.	Motif avertissement/expulsion, type de blessure, minute de remplacement	N°	N° Licence	NOM Prénom	Blessé	Rempl.	Motif avertissement/expulsion, type de blessure, minute de remplacement
1	450618555					1	2544327761				
2	2543320607					2	2544618062				
3	2544532095				PDG	3	450625997				
4	2543937792					4	X2544338646				J1(20')
5	2544809406					5	X2544018548				J1(84')
6	2544324480					6	2543865461				
7	2543909524					7	470623529				
8	400633520				C	8	2545464059				C
9	2544479982					9	9603072594				
10	2544275109					10	2544564765				
11	X254391111				J1(40')	11	2543255974				
12	2545490949				2 R Rp(60')	12	2546530651			9 R Rp(46')	
13	2545764508				11 R Rp(75')	13	2545000976			3 R Rp(46')	
14					9 R Rp(67')	14	400638367			2 R Rp(35')	

BANC RECEVANT		BANC VISITEUR	
N°	NOM, Prénom du Capitaine ou du dirigeant responsable (Jeunes) :	N°	NOM, Prénom du Capitaine ou du dirigeant responsable (Jeunes) :
170002151	E	2543106416	E/DR
480611296	D/DR	440618257	D
		2328091239	A

Vérifier score

Arbitre désigné ou non

Arbitres assistants Ou Jeunes par jeunes

Délégué au match (majeur)

Vérifier les Correspondances entre les numéros de maillots et vos joueurs

Veiller à noter les blessures et déclarer si besoin à l'assurance

A minima une personne sur le banc Trois maximum

Vérifier les cartons saisis avant de signer

Vérifier les remplacements et les joueurs entrées en jeu (N.B. Jeunes)

Une personne identifiée « DR », Responsable

Signature après-match « Pris connaissance » !! Un désaccord ne doit pas empêcher de signer !!

Signature avant-match « Certifiée conforme » => engage à ce que tout soit conforme

COMPÉTITIONS

Feuille de match informatisée



- **Correspondant Footclubs => Vérifier les accès FMI avant la reprise**
- **Alerte quand une équipe n'a pas d'utilisateur**
- **Alerte à l'approche de l'expiration d'un mot de passe**

40 utilisateurs maximum peuvent être déclarés [En savoir +]

Cette fonction permet d'afficher les personnes du club habilitées à utiliser Footclubs. Le Correspondant Footclubs [+] peut afficher les caractéristiques de chacun, les modifier, créer un nouvel utilisateur (dans la limite du nombre de droit du nom. Les modifications et suppressions sont enregistrées en cliquant sur **Valider**.
Fiche : [Les utilisateurs Footclubs](#)

Rencontres dans les 15 jours pour lesquelles aucun utilisateur du club n'est paramétré pour gérer la FMI

Date du match	Compétition	Catégorie licence	Numéro match	Recevant
16/09/2023	Départemental 2 U13 Masculin	Libre / U13 - U12	26964216	50 - F.C.

Supprimer	Utilisateur	Identification	Profil
<input type="checkbox"/>	Adri		Gestionnaire Compétitions Et Projetclubs
<input type="checkbox"/>	Anai		Gestionnaire Compétitions, Joueurs Fédéraux Et Licences
<input type="checkbox"/>	Benj		Gestionnaire Compétitions Et Projetclubs
<input type="checkbox"/>	Blan		Gestionnaire Compétitions, Coordonnées Bancaires, Joueurs Fédéraux, Licences, Organisation Et Educateurs
<input type="checkbox"/>			Gestionnaire Compétitions Uniquement
<input type="checkbox"/>	Expiration du mot de passe le 18/09/2023		Gestionnaire Centre De Formation, Compétitions, Coordonnées Bancaires, Dncg, Joueurs Fédéraux, Licences, Organisation, Projetclubs Et Edu

COMPÉTITIONS

Feuille de match informatisée



- **Correspondant Footclubs => Vérifier les accès FMI avant la reprise**
- **Cas à cocher « Compte rattaché à la nouvelle application... »**
- **Équipe(s) accessible(s) au dirigeant**

Organisation ▼

- Identité club
- Utilisateurs Footclubs
- Membres du club
- Educateurs du club
- Centres de gestion
- Procès-verbaux
- Licences**
- Preuves**
- Championnats & Coupes
- Preuves**
- Autres compétitions
- Autres clubs**
- Autres**

Type de profil: Gestionnaire

Organisation

Licences

Educateurs

Compétitions

Profil

Joueurs fédéraux

Centre de formation

Projet Club

D.N.C.G.

Coordonnées bancaires

Gestion feuille de match informatisée **Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions**

Signataire des demandes de licences dématérialisées

Actif

Niveau Footclubs

Téléphone

Adresse mail

Date de dernière connexion

Actif

Utilisateur débutant

0670920568

christian.lastennet@fcnantes.com

13/04/2023 14:09:45

-
- **A minima une case**

	Catégorie	Equipe	Compétition
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	Fc	Championnat
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	F	Championnat
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18	N	Matches Amic
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18	N	Matches Amic
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18	N	Matches Amic
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18	F	Championnat

COMPÉTITIONS

Urgences



• Dans quel cas ?

- Uniquement les compétitions organisées par le District
- Déclaration de forfait
- Impraticabilité de terrain(s) tardive(s)
- Cas de force majeure

• Quand ?

- Vendredi 17h30 à 21h00
 - Samedi 8h00 à 21h00
 - Dimanche 8h00 à 20h00

• Comment ?

- Appel au 02 28 01 21 03
- Confirmation avec l'envoi des justificatifs par **messagerie officielle** à urgences@foot44.fff.fr
- Le bénévole en charge de la procédure d'urgences traite la demande et informe les différentes parties



Procédure d'URGENCE

Fiche synthétique

Cette procédure d'urgence s'applique pour les compétitions organisées par le District de Football de Loire-Atlantique exclusivement.

Elle est assurée par des membres bénévoles du District tout au long de la saison sportive.

Comment procéder ?

La procédure est active à partir du vendredi de 17h30 à 21h, puis le samedi de 8h à 21h et le dimanche de 8h à 20h ainsi que les jours fériés.

- 1ère étape : Appelez le numéro d'urgence au 02 28 01 21 03
- 2ème étape : Confirmez votre conversation avec les pièces justificatives nécessaires par messagerie officielle à urgences@foot44.fff.fr
- 3ème étape : La procédure d'urgence confirme la prise en compte de la demande par écrit sur les messageries officielles des clubs concernés

L'absence d'appel téléphonique préalable à l'envoi du message ne garantit pas du traitement systématique de la demande par courriel.

Que permet la Procédure d'Urgence ?

- de déclarer un forfait
- une impraticabilité de terrains
- un cas de force majeure
- un problème lié à la FMI

Quelle pièce fournir pour un forfait ?

Email officiel mentionnant l'équipe forfait et la rencontre concernée (n° match, adversaire, date et heure)

Quelle pièce fournir en cas d'impraticabilité ?

- Arrêté(s) municipal(aux) des installations concernées
- Formulaire de déclaration d'intempéries dûment complété avec tous les matchs du club ou groupement

 Si le forfait ou l'arrêté municipal n'a pas été traité par la procédure d'urgence avec une confirmation écrite de la messagerie urgences@foot44.fff.fr, il est impératif d'être présent sur le lieu de la rencontre à l'heure prévue et de remplir une feuille de match informatisée à renvoyer au District.

Dans le cadre horaire de la procédure d'urgence et en fonction des pièces fournies, le Centre de Gestion réceptionne les courriels des clubs et décide de la suite à donner :

- Soit il décide de reporter le match et informe les clubs concernés ainsi que les officiels dès que possible afin qu'ils ne se déplacent pas,
- Soit il demande aux clubs et arbitres de se déplacer.

Le Centre de Gestion pourra, pour les courriels tardifs, prendre les mêmes mesures.

Tout courriel envoyé avant ou après la période d'urgence fixée dans la déclaration sera susceptible de ne pas être traité.

S'agissant des rencontres de District, tout courriel envoyé moins de 3 heures avant le début de la rencontre sera susceptible de ne pas être traité.

=> Plus d'informations sur foot44.fff.fr rubrique COMPÉTITIONS puis PROCÉDURE D'URGENCE

Extrait des règlements des compétitions

COMPÉTITIONS

Travaux



RN171 entre Donges et Montoir : circulation interrompue

La circulation routière sur la 4-voies sera totalement interrompue **jour et nuit** sur un tronçon allant **de Donges à Montoir entre le 11 et le 30 septembre 2023**. La circulation sera entièrement coupée **jour et nuit** dans le **sens Savenay-St Nazaire** entre Donges et Montoir-de-Bretagne.

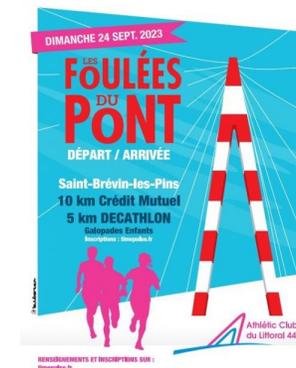


RN137 Nantes-Rennes : 2 mois de travaux

Du **lundi 11 septembre au vendredi 27 octobre 2023**, rénovation la chaussée dans le **sens Nantes–Rennes**, entre **Héric et Grandchamp-des-Fontaines**.

Ces travaux sont prévus sur une durée de sept semaines, « **incluant des interventions 24h/24 week-ends compris.** »

Dimanche 24 septembre 2023, la fermeture du Pont de St-Nazaire pour les Foulées du pont, et ce jusqu'à 12h30.



04

DISCIPLINE

Barème disciplinaire



DISCIPLINE

Organisation



- Feuilles de match
- Important de vérifier les informations saisies avant signature
- Transmission au plus tard le dimanche soir (FMI ou papier en cas de problème)

- Rapports
- L'arbitre désigné par le District ou bénévole doit faire parvenir son rapport au plus tard le mardi à fpichon@foot44.fff.fr

- Réunion hebdomadaire
- Chaque mercredi, la Commission composée de membres bénévoles étudie les pièces du dossier
 - Prend une décision au regard du barème du Règlement Disciplinaire
 - ou Demande un rapport complémentaire ou des rapports aux intéressés et reporte sa décision à la prochaine réunion
 - ou Décide de convoquer les différentes parties
 - ou Mettre en Instruction

- Publication des décisions
- Au plus tard, le vendredi pour les décisions de la Commission hebdomadaire sur Footclubs (Dossiers) + publication du Procès-Verbal

DISCIPLINE

Purge des sanctions



Où et comment consulter les sanctions ?

- **Pour les licenciés,**
par consultation de « **Mon Espace F.F.F.** »



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE FOOTBALL

CONNEXION

Connectez-vous avec les identifiants de votre compte FFF.

Adresse email

Saisissez votre adresse email ici

Mot de passe

Saisissez votre mot de passe ici

SE CONNECTER

Mot de passe oublié ?

CRÉER UN COMPTE FFF

Vous n'avez pas de compte FFF ?

Créez-vous un compte FFF dès maintenant pour pouvoir profiter de Mon Espace !
Vous pourrez l'utiliser pour accéder à l'ensemble des services digitaux de la Fédération Française de Football (Billetterie, FFF TV, Club des Supporters, My Coach by FFF, Mon Espace FFF, App Football Amateur...etc)

S'INSCRIRE

De plus, pour **les sanctions supérieures à 6 matchs ou les suspensions en temps, le licencié sera informé par un mail** sur son adresse électronique renseignée auprès des instances, **ou par un courrier recommandé** à l'adresse postale déclarée, en cas d'absence d'adresse électronique.

DISCIPLINE

Purge des sanctions



Où et comment consulter les sanctions ?

- **Pour les clubs** : vous pouvez consulter sur Footclubs:
 - 1° les différents dossiers (voir ci-dessous)



DISCIPLINE

Purge des sanctions



Où et comment consulter les sanctions ?

- **Pour les clubs** : vous pouvez consulter sur Footclubs:
 - 2°) les **procès-verbaux** (voir ci-dessous)



DISCIPLINE

Purge des sanctions

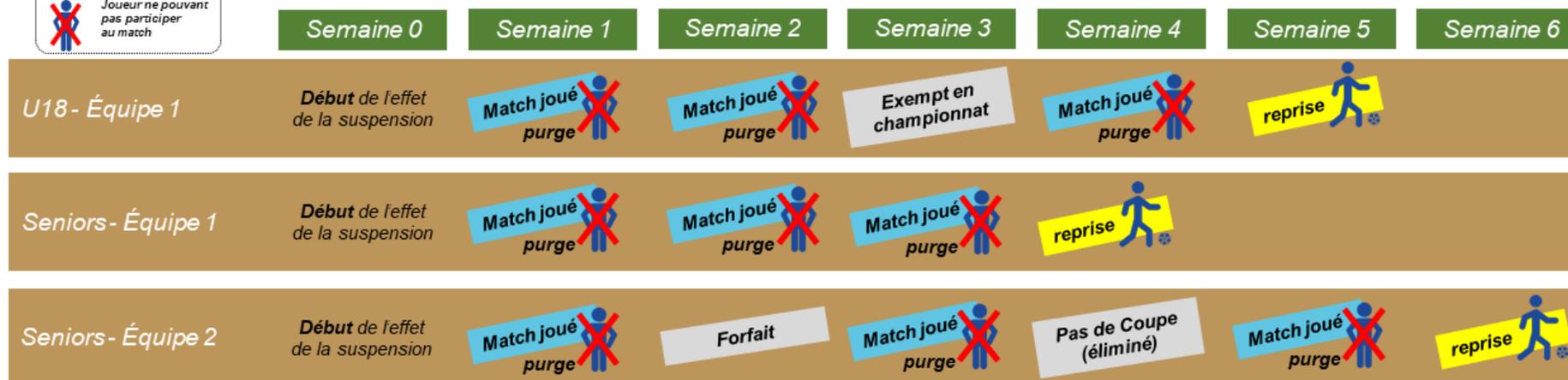
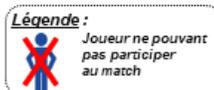


Modalités pour purger une suspension (Art. 226 des règlements Généraux)

- Le joueur exclu par l'arbitre ne peut pas purger sa suspension avec une autre équipe de son club le jour-même ou le lendemain de son exclusion.
- Les rencontres comptabilisées dans le décompte de la purge sont celles « effectivement jouées » par l'équipe dans laquelle le licencié reprend la compétition.

➤ Une question ?
fpichon@foot44.fff.fr

Exemple : un licencié U18 est sanctionné d'un automatique + 2 matchs de suspensions



05

ARBITRAGE



ARBITRAGE

Conseiller Technique en Arbitrage



- **Technique**
- **Florian COSSIC**

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage
(CTDA)

fcossic@foot44.fff.fr

En lien avec les clubs

Recrutement
Formation arbitre officiel ou de club
Fidélisation
Sensibilisation

En lien avec les arbitres

Lien et suivi avec les arbitres
Formation continue
Formation Initiale en Arbitrage

ARBITRAGE

Statut de l'arbitrage



- **Situation initiale**
- **État des lieux au 31 août 2023**
 - Les clubs sont informés de leurs situations au plus tard le 30 septembre 2023
 - Clubs de niveau FFF ou Ligue : gestion Ligue
 - Clubs de niveau District : gestion District
 - **Deux articles sont visés :**
 - **Sanctions sportives** : en fonction du niveau de l'équipe fanion
 - Équipe première en D1 : 2 arbitres dont 1 majeur
 - Équipe première en D2 ou divisions inférieures : 1 arbitre
 - **Sanctions financières** : en fonction du nombre d'équipes seniors engagées (M ou F, libre, entreprise, futsal)
 - 1 équipe = 1 arbitre
- **Formations initiales**
- **Cinq dates pour le football à 11 organisées en Loire-Atlantique, une date spécifique futsal**
- **Situation au 28 février**
- **État des lieux au 28 février 2024**
 - A l'issue des formations de nouveaux arbitres, nouvelle situation effectuée pour les clubs
- **Situation définitive**
- **État des lieux au 15 juin 2024**
 - **Vérifier du nombre de matchs réalisés par arbitre**

ARBITRAGE

Formations



=> Toute personne (homme ou femme) souhaitant devenir arbitre âgée de 13 ans minimum au 1er janvier de la saison.

Dép	Session	Secteur	Formation (16 heures)	Formation & Examen (8 heures)	Consignes CDA & Formation FMI (4 heures)	Volume Horaire	Nombre de places
44	Session n°1	Saint Sébastien sur Loire	Jeudi 24 - Vendredi 25 août	Mercredi 30 août	Samedi 9 septembre	24h	40
44	Session n°7	Saint Sébastien sur Loire	Samedi 7 - Dimanche 8 octobre	Samedi 14 octobre	Samedi 28 octobre ou Vendredi 10 novembre	24h	40
44	Session n°11 Spécifique Futsal	Saint Sébastien sur Loire	Samedi 28 - Dimanche 29 octobre	Samedi 4 novembre	Samedi 25 novembre	24h	24
44	Session n°13	Saint Sébastien sur Loire	Samedi 11 - Dimanche 12 novembre	Samedi 25 novembre	Samedi 2 décembre	24h	40
44	Session n°15	Saint Sébastien sur Loire	Samedi 20 - Dimanche 21 janvier	Samedi 3 février	Samedi 10 février	24h	40
44	Session n°20	Saint Sébastien sur Loire	Samedi 17 - Dimanche 18 février	Samedi 24 février	Samedi 2 mars	24h	40

Je m'inscris



Vous pouvez dès à présent vous inscrire aux différentes sessions de formation disponibles : [ICI](#)

Mon club m'inscrit



ARBITRAGE

Arbitrage des jeunes par les jeunes



• Dans quel cas ?

2023-2024	U14	U15	U16	U17	U18	U19
Compétitions District	X	X (M et F)				
Compétitions Ligue	X	X	X	X	X	X

• Comment ?

- Un joueur/se en position d'arbitre assistant par quart-temps par équipe (changement à la 20^e minute de chaque période, à l'arrêt de jeu choisi par l'arbitre central et à la mi-temps)
- Chaque équipe identifiera une personne ressource (dirigeant-référent) inscrit sur la feuille de match et présent sur le banc pour :
 - Servir de relais entre le jeune arbitre officiel et les joueurs qui arbitrent
 - Accompagner et conseiller les joueurs qui arbitrent à la touche
- Ce dirigeant licencié doit :
 - Connaître les Lois du Jeu
 - Avoir une expérience d'arbitre assistant
- Attention, pendant la rencontre, le dirigeant reste dans la zone technique, il ne suit donc pas physiquement le jeune qui arbitre à la touche.
- L'arbitre officiel indiquera sur la feuille de match l'absence de jeunes à l'arbitrage (sauf si le nombre de joueurs inscrits sur la feuille de match ne le permet pas).



Présentation de l'opération

Cette opération mise en place en Ligue de Football des Pays de la Loire et dans le District de Football de Loire-Atlantique a pour but d'intégrer l'arbitrage comme élément du jeu.

Lors de la rencontre le « joueur-assistant » est sous la tutelle de son éducateur ou de son dirigeant, on l'appellera alors le « dirigeant-tuteur ».

Il accompagne le « joueur-assistant », afin de le conseiller sur son positionnement, dans l'application de la gestuelle, la prise de décision. **Mais il ne doit pas être "directif", c'est un guide !**

Ce dispositif doit :

- Permettre aux rencontres de se dérouler dans le meilleur climat possible.
- Former les jeunes joueurs aux fondamentaux de l'arbitrage.
- Développer l'accompagnement éducatif en impliquant les jeunes dans les différentes composantes de la pratique.
- Valoriser la place des arbitres.



Tous les plateaux U11, rencontres U13, U14 et U15 sont concernés par ce dispositif.

Objectif de l'opération



Les bienfaits :

- Apprentissage des lois du jeu
- Comprendre le rôle des arbitres
- Sensibiliser à la prise de décision
- Améliorer la prise d'info dans le jeu



Le rôle de l'éducateur vis-à-vis du « joueur-assistant » :

- Me laisser faire même si je me trompe
- M'inciter à me faire essayer en match et à l'entraînement
- M'encourager lors de mes premiers pas
- M'apporter des conseils à la fin de la rencontre



« Pas d'adulte à la touche ! »

En catégorie U11, si vous êtes dans l'impossibilité de mettre un jeune U11 comme « arbitre-assistant », en aucun cas celui-ci ne sera remplacé.

Rôle du « dirigeant-tuteur »

- Contrôler les déplacements du « joueur-assistant »
- Corriger les mauvaises tenues du drapeau de touche
- Maîtriser la concentration du « joueur-assistant » sur son match
- Conseiller le « joueur-assistant » à des moments opportuns (pendant un changement, lors de la sortie du ballon, à la mi-temps, après le match, à l'entraînement)
- Protéger le « joueur-assistant » des remarques et désapprobations du public.



Il ne doit pas être "directif" ni arbitrer à la place du « joueur-assistant », c'est un guide !

=> **NB :** Pour les catégories U13, U14 et U15, le nom et numéro de licence du « dirigeant-tuteur » doivent apparaître dans la case « arbitre-assistant ».

06

FORMATIONS



FORMATIONS Éducateurs



Les modules et les CFF n'existent plus depuis le 1^{er} juillet 2023, ils sont remplacés par les Attestations Fédérales (AF) et les Certificats Fédéraux d'Initiateurs (CFI).

FORMATIONS

Éducateurs



Éducateurs

Retrouvez toutes les informations (actualités, calendriers, inscriptions...) des différentes formations d'Éducateurs proposées par l'Institut Régional de Formation du Football de la Ligue Pays de la Loire.

Actualités 

Documents
utiles 

Inscription et
paiement par le
licencié 

Inscription et
paiement par le club 

[Retrouvez toute la programmation des AF et des CFI sur le territoire de la Ligue](#)

FORMATIONS

Éducateurs



EQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027				
ANCIENS MODULES/CFF	NOUVEAUX CERTIFICATS/ DIPLOMES	GESTIONNAIRE	DEMARCHE	DELIVRANCE DIPLOME
MODULE SENIORS	CFI SENIORS	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U17-U19	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U15	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U13	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U11	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U9	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U7	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE ANIMATEUR/TRICE FEDERALE	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CFF4	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CFF2 OU CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH JEUNES	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH SENIORS	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CFF1 + CFF4 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Sur dossier à envoyer complet directement à la FFF (Service Entraîneurs)	FFF (Service Entraîneurs)

*Une journée de 8h spécifique organisée par les Ligues Régionales



FORMATIONS

Dirigeants



Dirigeants

Afin de répondre à l'enjeu de structuration et d'encadrement des clubs, nous vous proposons un parcours fédéral de formation à destination des dirigeants, bénévoles et acteurs du monde associatif.

Actualités 

Documents utiles 

Calendrier 

Préinscription par le club 

Inscription par le candidat licencié 

07

DATES A RETENIR
.....
Assemblées Générales...

AGENDA

AG

Assemblées Générales D44
Samedi 14 octobre 2023
La Chapelle-sur-Erdre

Assemblée Générale LFPL
Samedi 4 novembre 2023
Beaupréau-en-Mauges(49)

Assemblée Générale Élective
Mandature 2024-2028
Vendredi 14 juin 2024



DATES A RETENIR

Candidatures des représentants
de clubs du District aux AG de
LFPL

14 septembre 2023

Labels FFF

Webinaire
18 septembre 2023
Date butoir de candidature
31 octobre 2023

Finalités

Futsal
Samedi 24 février 2024

Festival Foot U13F et M
Samedi 30 mars 2024

Challenges U12 et U13
Samedi 20 avril 2024

Coupes Foot5 Jeunes M/F
Samedi 27 avril 2024

Journée SOYONS P.R.E.T.S.
Samedi 18 mai 2024

Foot diversifié
Lundi 20 mai 2024

Coupes Foot5 Seniors M/F
Vendredi 24 mai 2024

Féminines
Samedi 25 mai 2024

Masculins
Dimanche 2 juin 2024

Challenge Beach Soccer
Dimanche 9 juin 2024



Merci